

Séance du 30 septembre 2021

Nombre de Membres

Afférents au conseil municipal

15

En exercice

15

Qui ont pris part à la délibération

12

Date de Convocation

23/09/2021

Date de l'affichage

24/09/2021

L'an deux mil vingt-et-un et le trente du mois de septembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, route de Montamaud afin de faciliter le respect des mesures barrières préconisées dans le cadre de la crise sanitaire de COVID-19, sous la présidence de M. Jean-Claude CROS, maire.
Présents : BOUDES Jean-Pierre, GENTILHOMME Céline, HOCHART Danièle, LAINÉ Sébastien, LANOT Monique, LEGRAND Magda, MALAVAL Céline, PEREIRA Victor, PERRET Roger, PRUNIER Daniel, SCHUEHMACHER Jérôme
Absents : DESCAILLAUX Arlette, MARTINEZ Charles-François, SARROUY Edwige

Mme HOCHART a été nommée secrétaire.

DEL21069 – RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

**Le conseil municipal,
Où l'exposé de Monsieur le maire, après en avoir délibéré,**

Vu les articles L. 2224-5, L. 5211-39 et D2224-3 du code général des collectivités territoriales,
Vu le décret 2000-404 en date du 11 mai 2000 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
Vu la délibération du Syndicat Centre Hérault en date du 23 juin 2021 adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers pour l'année 2020,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2020.

Le rapport sera mis à la disposition du public durant 1 mois après information par voie d'affichage.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le maire,
Jean-Claude CROS



Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le

20 OCT. 2021

Et dépôt en Préfecture le